

Questions orales

J'encourage ma collègue d'en face à appuyer les mesures importantes que le gouvernement a prises pour réaliser l'objectif que nous partageons, à savoir un pays plus sûr. Je voudrais l'inviter, ainsi que les autres membres de son parti, à se joindre à nous pour nous aider à faire de ces modifications une réalité.

* * *

LE QUÉBEC

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre du Québec a rendu public aujourd'hui un avant-projet de loi intitulé «Loi sur la souveraineté du Québec».

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

• (1425)

M. Manning: Il a également déclaré son intention d'assurer l'adoption unilatérale de ce projet de loi à l'Assemblée nationale du Québec avant la tenue d'un référendum.

Ce projet de loi parle des frontières territoriales, des affaires autochtones, des programmes sociaux fédéraux, de la citoyenneté, de la monnaie et des traités internationaux, toutes des questions qui relèvent exclusivement de la compétence du Parlement fédéral.

Le gouvernement fédéral est-il d'accord pour dire que cet avant-projet de loi portant sur la souveraineté du Québec débordé le cadre des pouvoirs juridiques du gouvernement et de l'Assemblée nationale du Québec?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral est persuadé que, lorsqu'ils auront la chance de se prononcer sur la véritable question de savoir s'ils veulent former un pays séparé ou demeurer au sein du Canada, les Québécois se rangeront en grande majorité du côté du Canada.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, nous sommes convaincus nous aussi que les Québécois prendront la bonne décision, mais ce n'était pas là ma question.

Le gouvernement fédéral est-il d'accord pour dire que l'avant-projet de loi portant sur la souveraineté du Québec débordé le cadre des pouvoirs légaux du gouvernement et de l'Assemblée nationale du Québec?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, la question du chef du troisième parti est aussi confuse que la question de...

Des voix: Non.

Mme Copps: Le premier ministre du Québec n'a pas le droit de soumettre un projet de loi de ce genre à l'Assemblée nationale, alors que les gens n'ont pas choisi la voie de la séparation.

Nous n'entendons pas nous engager sur le terrain glissant des hypothèses, comme le chef du troisième parti souhaiterait que nous le fassions.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, en présentant les faits aux gens, on ne fera que relever le débat sur le choix entre le fédéralisme et la séparation.

Je pose une fois de plus ma question à la vice-première ministre: le gouvernement fédéral est-il d'accord pour dire que l'avant-projet de loi portant sur la souveraineté du Québec débordé le cadre des pouvoirs légaux du gouvernement et de l'Assemblée nationale du Québec?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, il est regrettable que le chef du Parti réformiste joue le jeu de Jacques Parizeau.

Nous n'avons pas l'intention de le faire. Nous entendons poser aux Québécois une question très claire: «Voulez-vous demeurer au sein du Canada ou vous séparer?» C'est la question sur laquelle ils se prononceront lors du référendum.

* * *

[Français]

LA BOSNIE

M. Jean-Marc Jacob (Charlesbourg, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense.—

Pendant que l'on assiste aux travaux de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Budapest, où la communauté internationale tergiverse sur les moyens à prendre pour amener les Serbes bosniaques à entendre raison, ceux-ci continuent de narguer l'ONU et les grandes puissances. Ils refusent toujours de libérer les 309 Casques bleus qu'ils détiennent, parmi lesquels on compte 55 Canadiens.

Le ministre de la Défense confirme-t-il que les 55 Casques bleus canadiens détenus en otage depuis maintenant 13 jours n'ont pas été libérés, comme s'y étaient engagés les Serbes bosniaques, et n'est-ce pas là une nouvelle preuve de la mauvaise foi des Serbes qui ne respectent aucunement leurs engagements?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, on m'a informé qu'hier une réunion a eu lieu entre le commandant de l'ONU en Bosnie, le général Rose, et les Serbes bosniaques.

Les Serbes bosniaques ont assuré le général Rose que tous les détenus seront relâchés bientôt.

[Traduction]

Les dirigeants des Serbes bosniaques, le Dr Karadzic et le général Mladic, ont affirmé hier au général Rose, qui les a rencontrés à Pale, que tous les Casques bleus détenus—il y en environ 350 à l'heure actuelle—seraient bientôt relâchés.